



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

Un territoire face aux enjeux de la durabilité et de la résilience

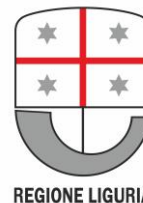
Cartes & chiffres clés

Partenariat du projet

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



CHEF DE FILE



La Principauté de Monaco et la Métropole de Gênes sont partenaires associées du projet

Observ'Alp : Un projet ALCOTRA

- **Financement** : 500 000 €, dont 400 000 € de fonds FEDER
- **Durée du projet** : Octobre 2023 – janvier 2026
- **Objet** : Partage des données locales au sein de problématiques transfrontalières communes / lancement d'actions notamment en matière de mobilité transfrontalière, développement des filières économiques communes, gestion des crises climatiques et sanitaires.
 - Les données récoltées permettront ensuite **d'améliorer la connaissance de la population, des services publics et d'identifier les besoins du territoire dans son ensemble.**

L'objectif général du projet est de mettre en place un système d'observation inter-opérable capable de mobiliser des données françaises, italiennes et monégasques pour fournir une analyse transfrontalière des territoires.



4 Work packages du projet

WP 1

Gouvernance et gestion administrative du projet

WP 2

Communication

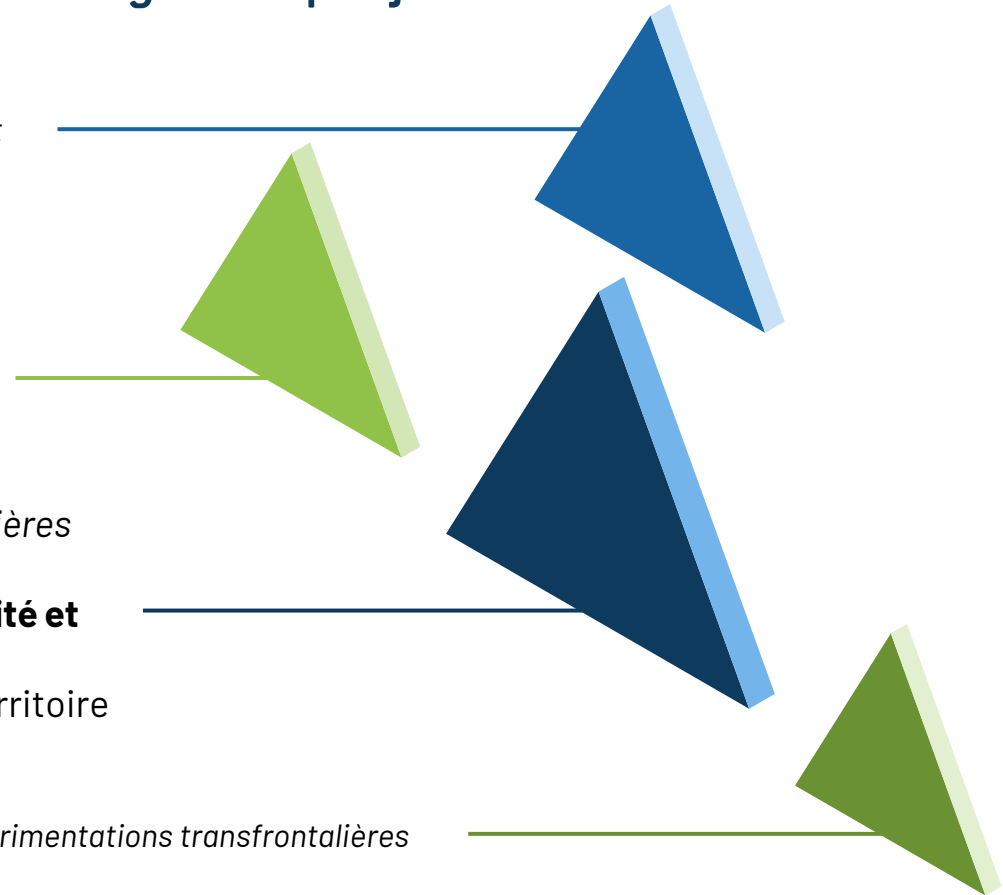
WP 3

Collecte et constitution des données transfrontalières

- 3.1 Portrait de territoire : socle transfrontalier
- **3.2 Un territoire face aux enjeux de la durabilité et de la résilience**
- 3.3 Les dynamiques socio-économiques du territoire

WP 4

Stockage ouvert des données et expérimentations transfrontalières



Le territoire Observ'Alp en quelques chiffres

Longueur de la frontière

325 125m

Population du territoire

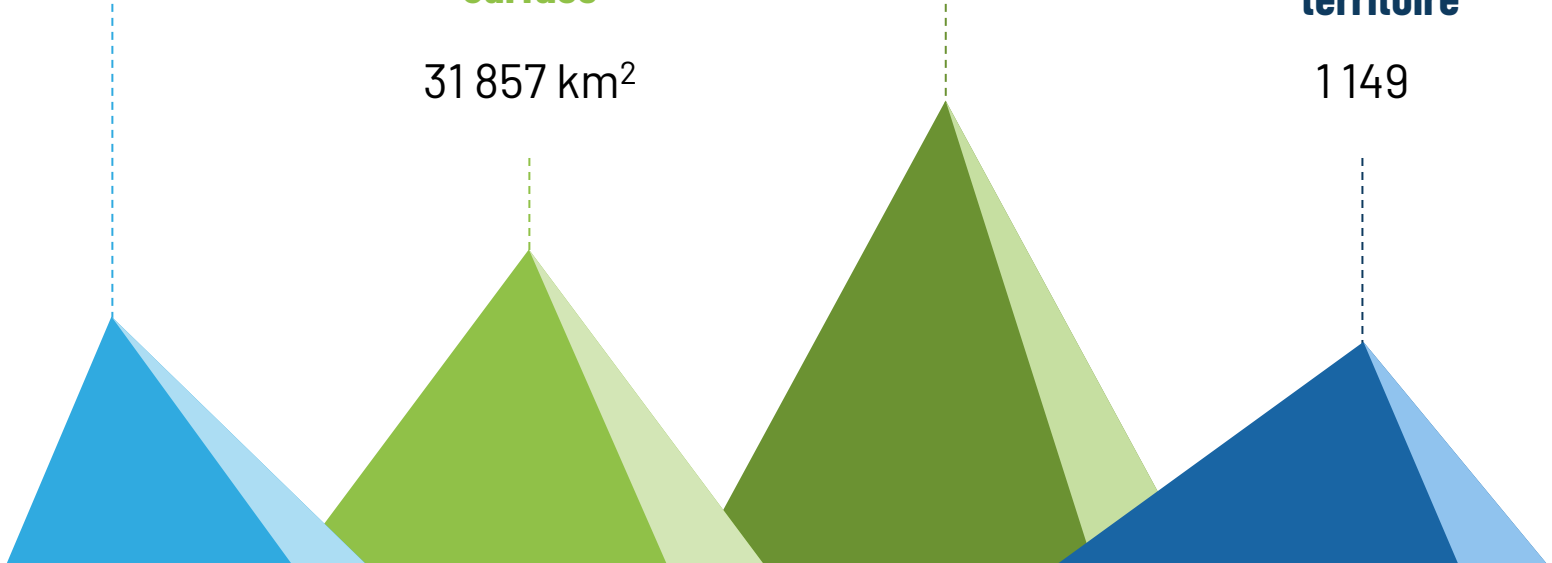
4 458 997 habitants

Nombre de communes du territoire

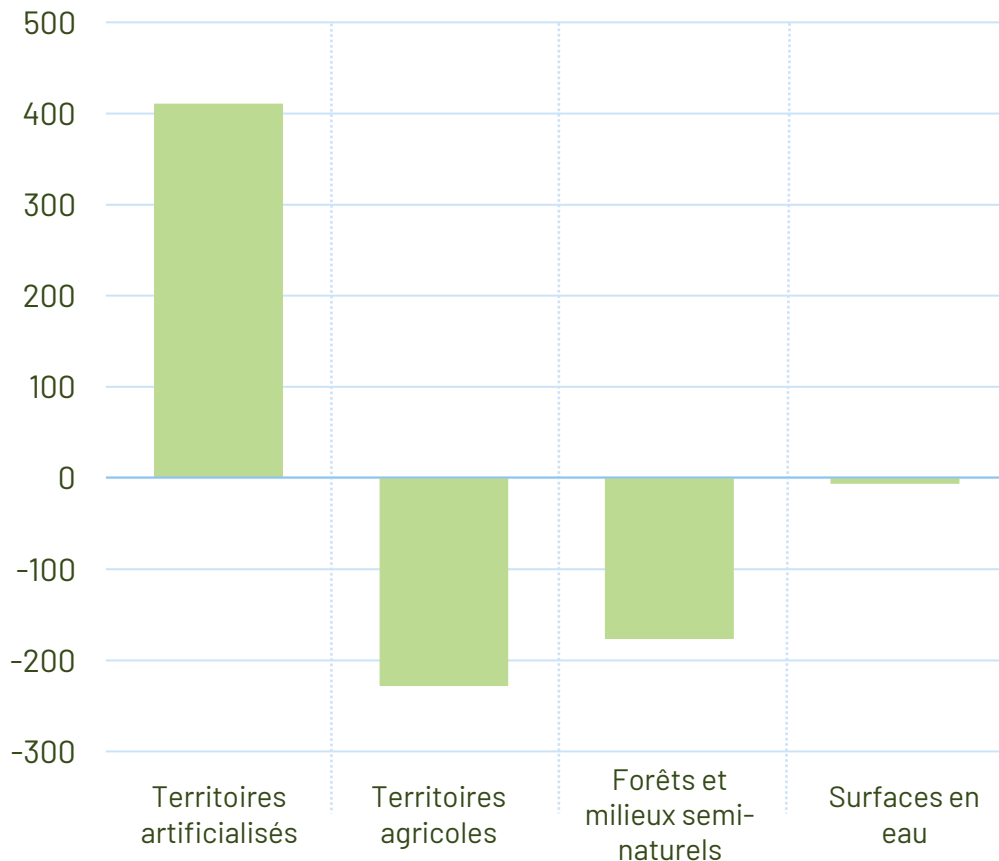
1 149

Surface

31 857 km²



Evolution de l'occupation des sols du territoire Observ'Alp en km² (1990 - 2018)



Au tournant du siècle, l'occupation des sols dans la zone Observ'Alp a évolué, redéfinissant le territoire lui-même. Entre 1990 et 2018, l'augmentation la plus importante en superficie a concerné les **territoires artificialisés, qui ont gagné plus de 400 km²**, témoignant d'une **expansion des zones urbaines**. Cette augmentation a été particulièrement marquée du côté français entre 1990 et 2000.

La carte à la page suivante illustre cette évolution de l'artificialisation à travers le développement de l'urbanisation.

Les autres évolutions les plus marquantes concernent les espaces agricoles et les espaces de forêts et milieux semi-naturels. Les **surfaces agricoles connaissent une régression continue**, particulièrement nette entre 1990 et 2000, sous l'effet de l'urbanisation et de la reconversion des terres vers d'autres usages. Les **forêts et milieux semi-naturels** connaissent également une diminution progressive, reflet d'une pression croissante sur les espaces naturels, qui se traduit par une fragmentation accrue des habitats et par une perte de leurs fonctions écologiques et paysagères.

L'urbanisation, en **1990**, s'opère principalement autour des **centres-villes**. À partir des **années 2000** et jusqu'en 2018, on observe **une double dynamique** : une périurbanisation en extension autour des centres et, en parallèle, un processus de densification du tissu urbain existant.

Ces tendances passées éclairent les enjeux actuels de maîtrise de l'étalement urbain et de renouvellement de la ville sur elle-même, qui façonnent la transition territoriale de la zone Observ'Alp.

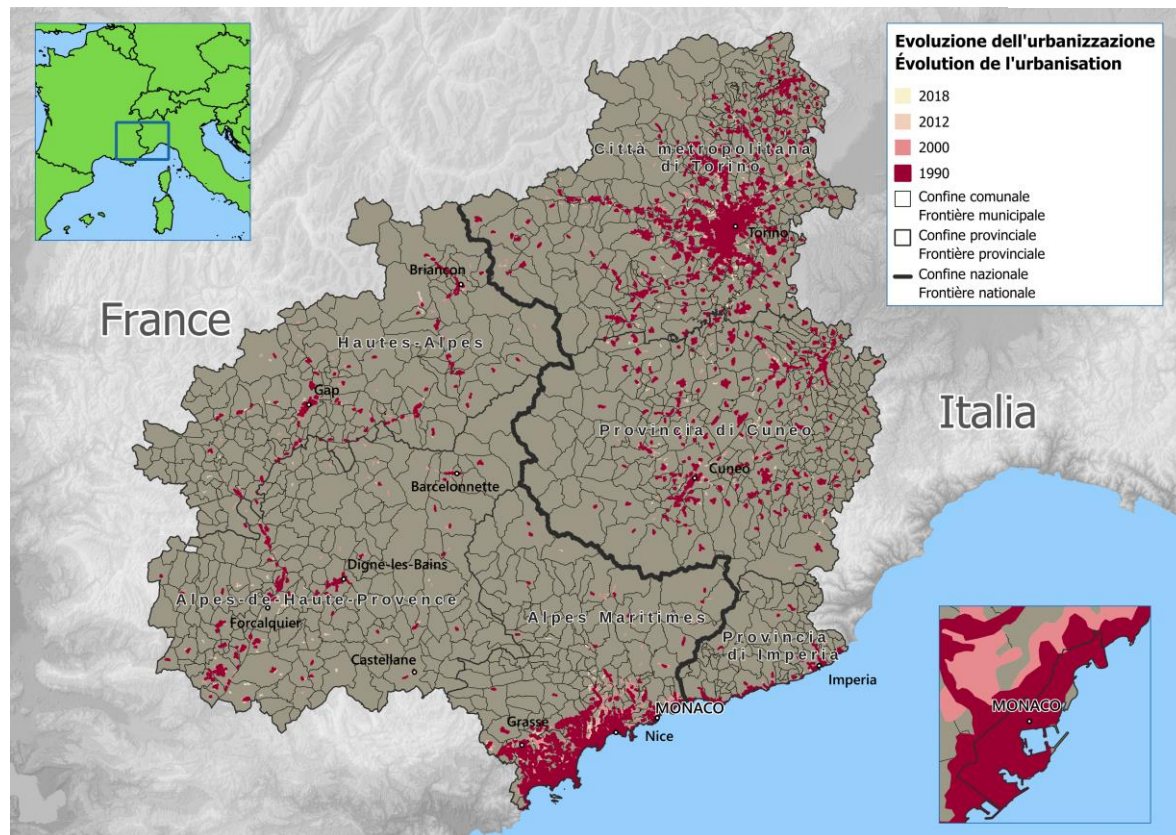
Un regard plus détaillé des centres urbains et des zones transfrontalières met en évidence les spécificités locales de ces dynamiques.

Les prochaines pages offrent des « zoom » de certains de ces pôles urbains, notamment :

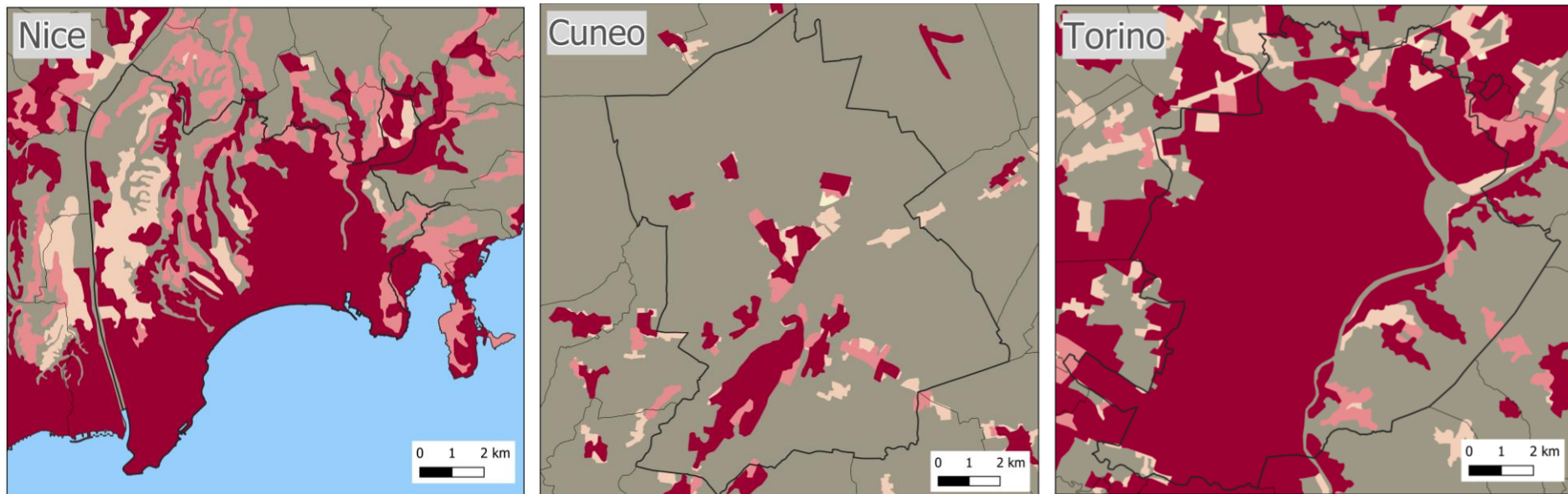
- Nice
- Cuneo
- Turin
- Le Briançonnais et la Haute Vallée de Suse, autour du Col du Montgenèvre
- La continuité urbaine littorale de la Riviera franco-italienne

Carte 1 : L'évolution de l'urbanisation

Une expansion de l'urbanisation



L'urbanisation des villes...



Evoluzione dell'urbanizzazione Évolution de l'urbanisation

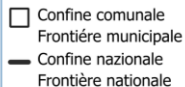
■ 2018
■ 2012
■ 2000
■ 1990

□ Confine comunale
Frontière municipale

Nice, Cuneo et Turin ont vu leur urbanisation s'étendre et s'intensifier au fil des années. Une expansion particulièrement importante s'est produite autour de Nice et au-delà de sa zone communale entre 1990 et 2000, visible en rose. Cette périurbanisation se manifeste notamment sur les collines autour de Nice et, plus récemment, autour de la basse vallée du Var, à l'ouest de la ville de Nice. Cuneo a suivi un parcours similaire, mais avec une urbanisation qui s'est également développée au cours des dernières années dans des zones un peu moins proches des zones déjà urbanisées en 1990.

Bien que **Turin** compte plus de deux fois la population de Nice, son **urbanisation reste plus contenue** en raison du déclin démographique que la ville a connu au cours des dernières décennies.

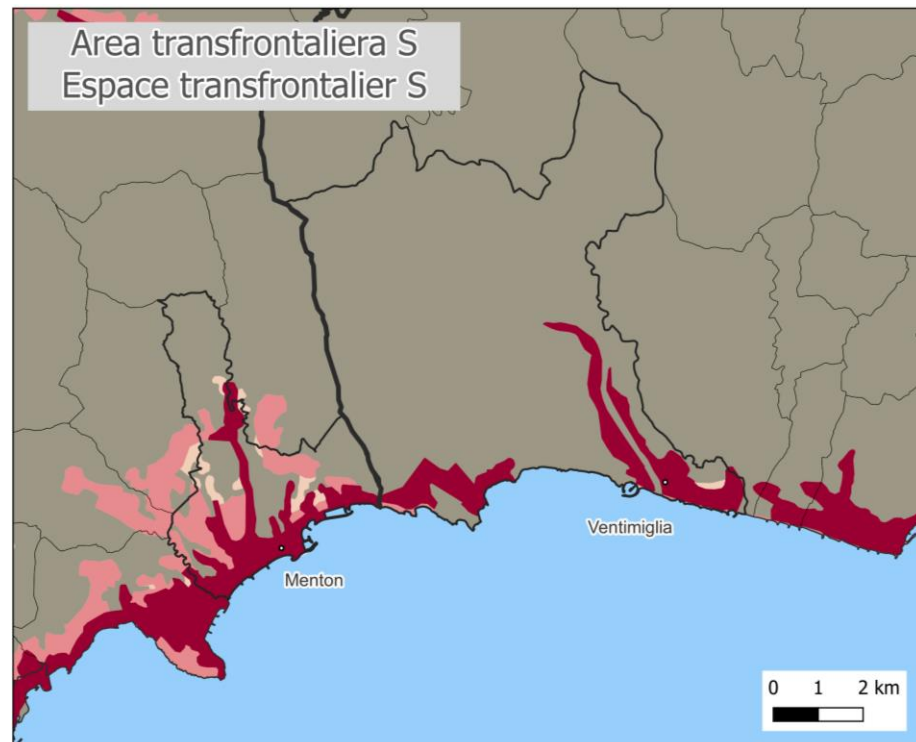
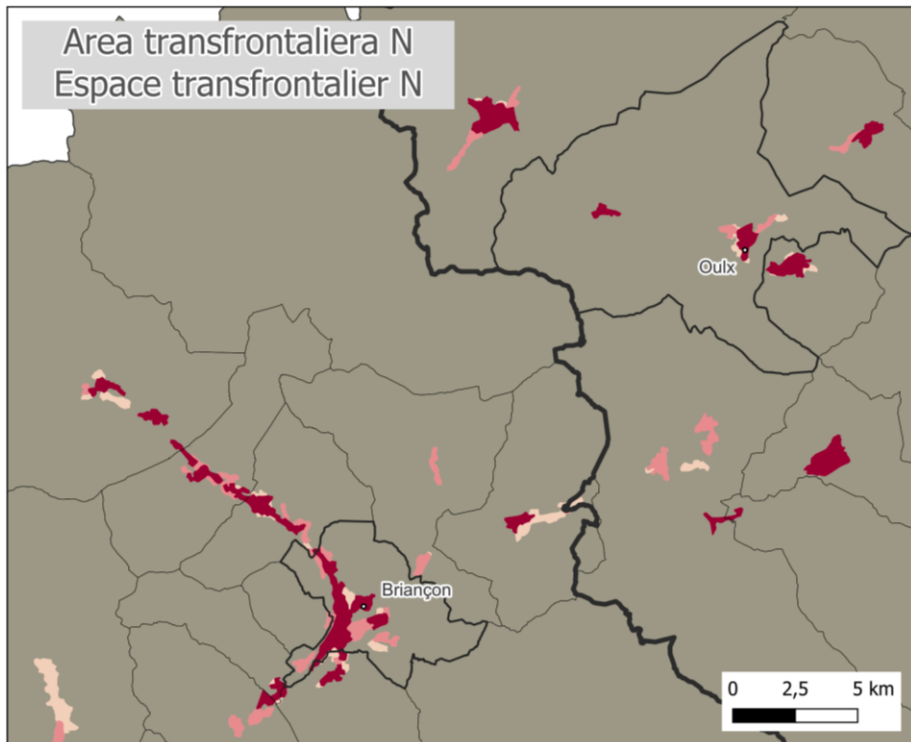
Evoluzione dell'urbanizzazione Évolution de l'urbanisation



N = nord S = sud

...et des espaces transfrontaliers

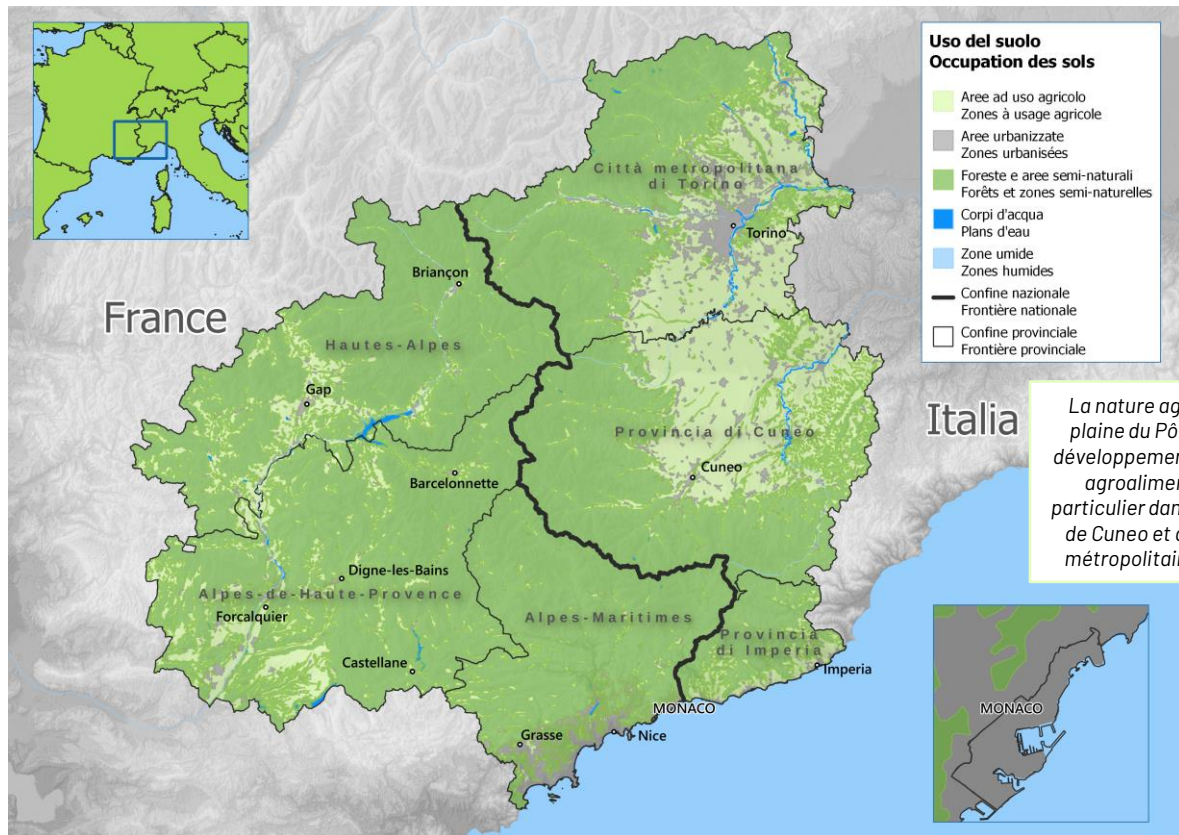
Dans le nord du territoire Observ'Alp, des zones urbanisées étaient déjà présentes en 1990 autour de Briançon, notamment autour de la route D1091, et de Montgenèvre, où l'expansion entre 2012 et 2018 a permis à l'urbanisation d'atteindre la frontière. Du côté italien, l'urbanisation était plus dispersée. Cette tendance à la dispersion est moins marquée dans la partie sud du territoire, où l'urbanisation se développe le long du littoral. Il est intéressant de noter ici un fort contraste entre le côté français et le côté italien, avec une urbanisation marquée dans l'arrière-pays de Menton, tandis que Vintimille connaît une stagnation sur la même période.



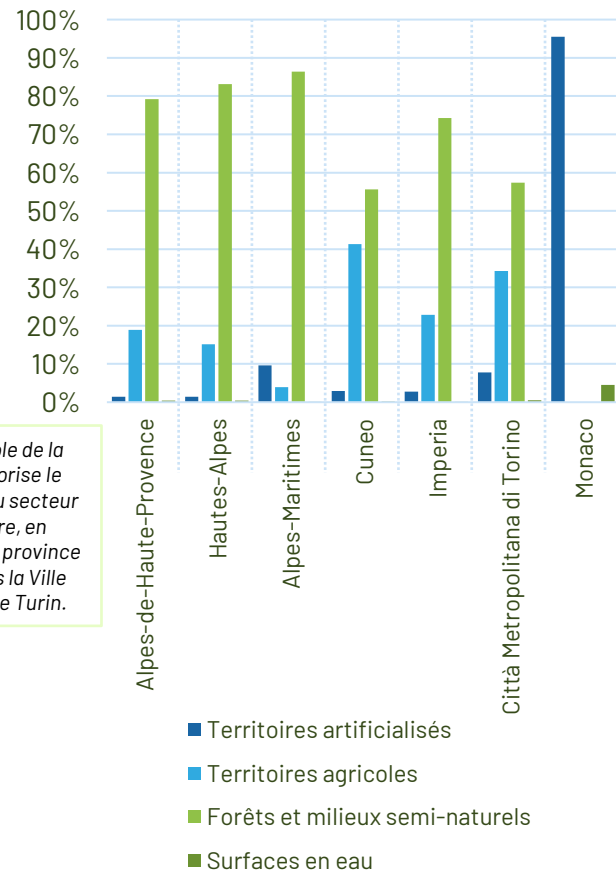


Carte 2 : Occupation des sols

Un territoire alpin à forte dominance naturelle



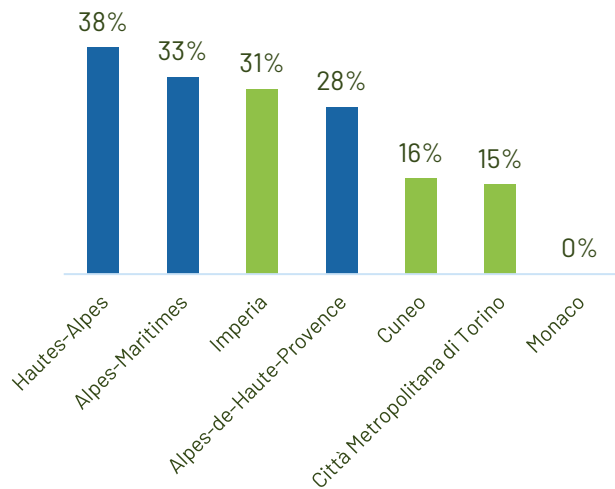
Répartition de l'occupation des sols en 2018



Natura 2000 constitue le plus vaste réseau coordonné de zones protégées au monde. Présent dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, il couvre **plus de 8 000 km²** sur le territoire Observ'Alp. Cela correspond à environ **un quart de sa superficie (25,4%)**.

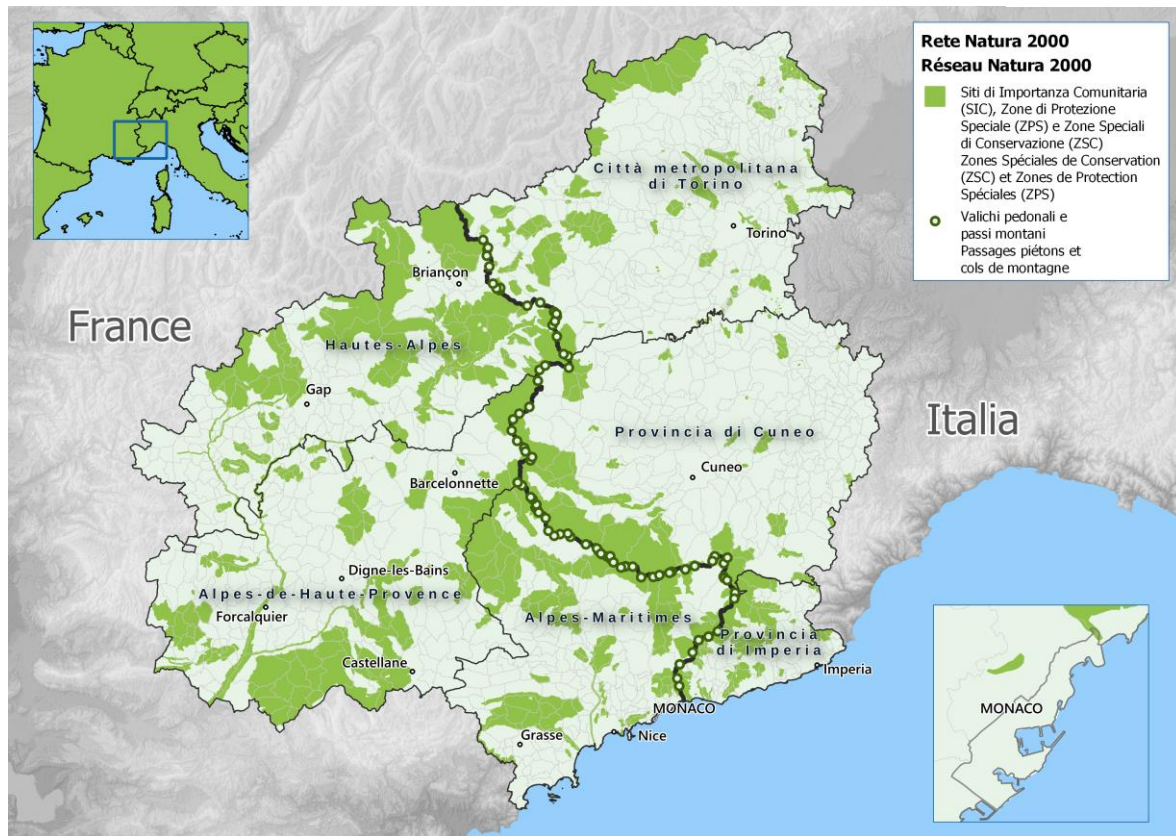
Le réseau Natura 2000 s'étend sur plus d'un tiers du territoire des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. La majorité des zones protégées par le réseau Natura 2000 sur le territoire Observ'Alp se situe dans **les hautes vallées, de part et d'autre de la frontière franco-italienne**.

Part de chaque territoire couvert par des zones Natura 2000

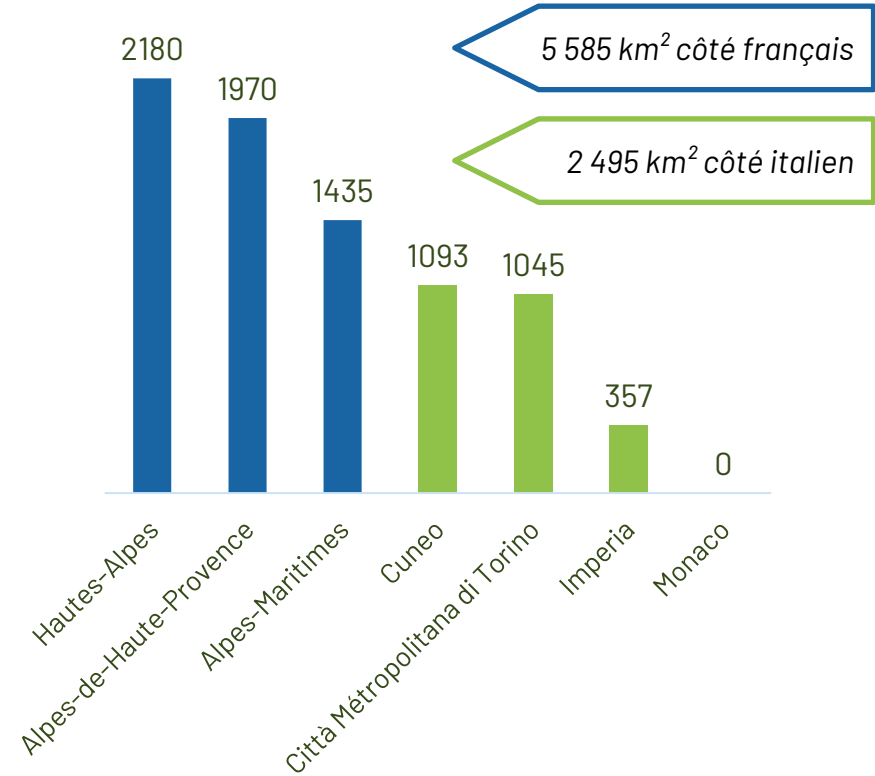
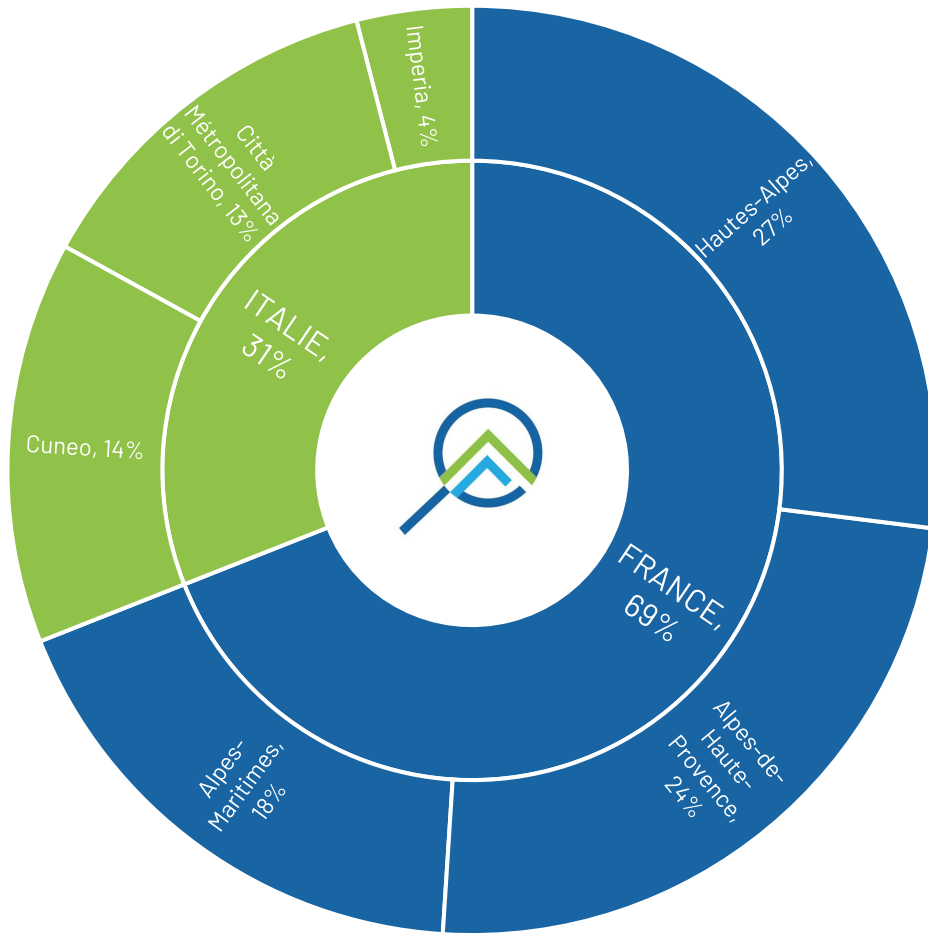


Carte 3 : Réseau Natura 2000

Un territoire avec une biodiversité remarquable

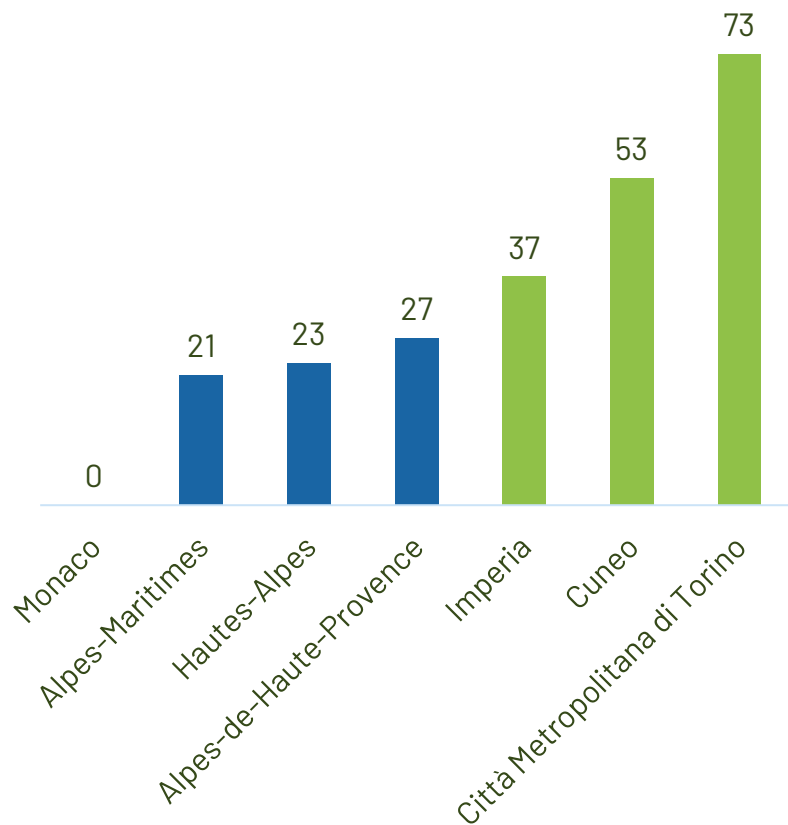


Surfaces des zones Natura 2000



En part des zones Natura 2000 du territoire Observ'Alp et en km²

Nombre de zones Natura 2000



163 sites côté italien

71 sites côté français

Si la **superficie couverte** par le réseau Natura 2000 est **plus vaste du côté français**, le **nombre de sites** est en revanche **plus élevé du côté italien**.

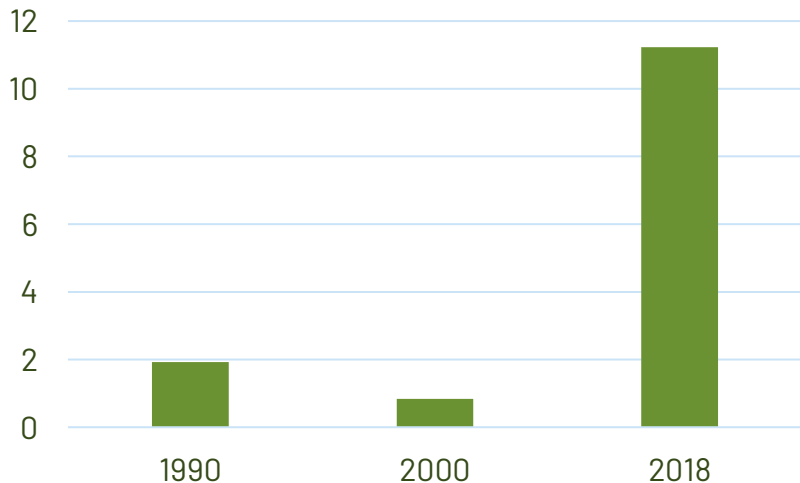
Le territoire Observ'Alp compte **163 sites Natura 2000 du côté italien**, contre **71 du côté français**, auxquels s'ajoutent trois sites marins dans les Alpes-Maritimes.

Risques sur le territoire Observ'Alp

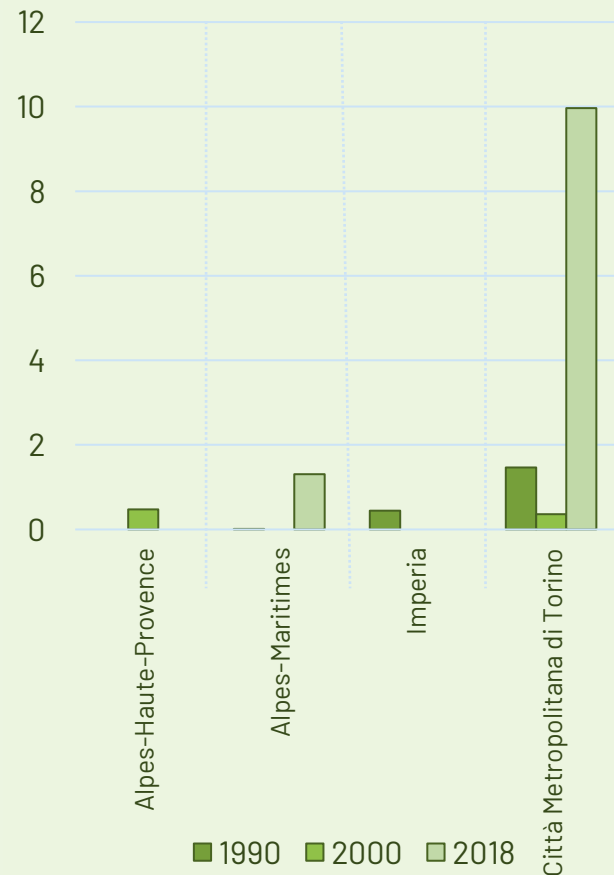
INCENDIES...

Le dérèglement climatique a des effets particulièrement marqués sur les territoires alpins et côtiers. L'évolution des incendies et des surfaces de glaciers et neiges éternelles démontre la nature **extrême et parfois imprévisible** de ces changements.

Evolution des zones incendiées dans la zone Observ'Alp (en km²)

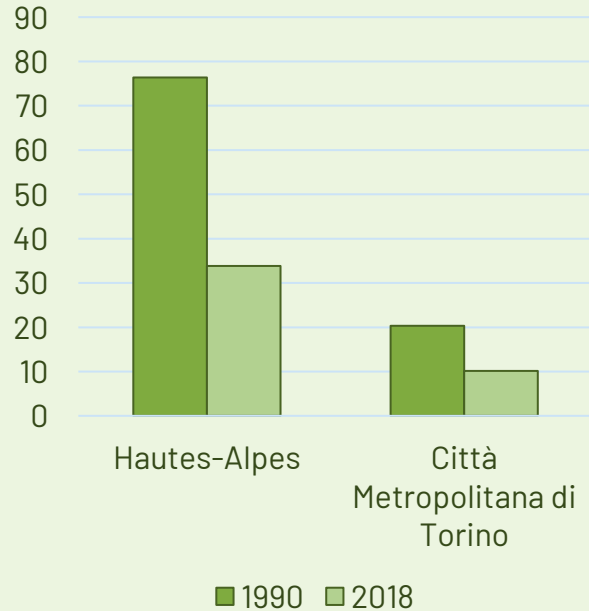


Evolution des zones incendiées par territoire (en km²)

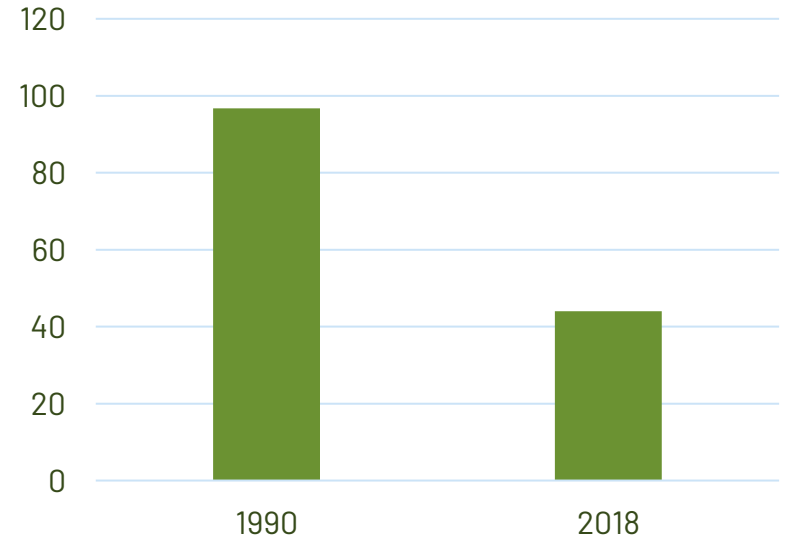


... GLACIERS ET NEIGES ÉTERNELLES

Evolution des surfaces de glaciers et neiges éternelles par territoire (en km²)



Evolution des surfaces de glaciers et neiges éternelles dans la zone Observ'Alp (en km²)



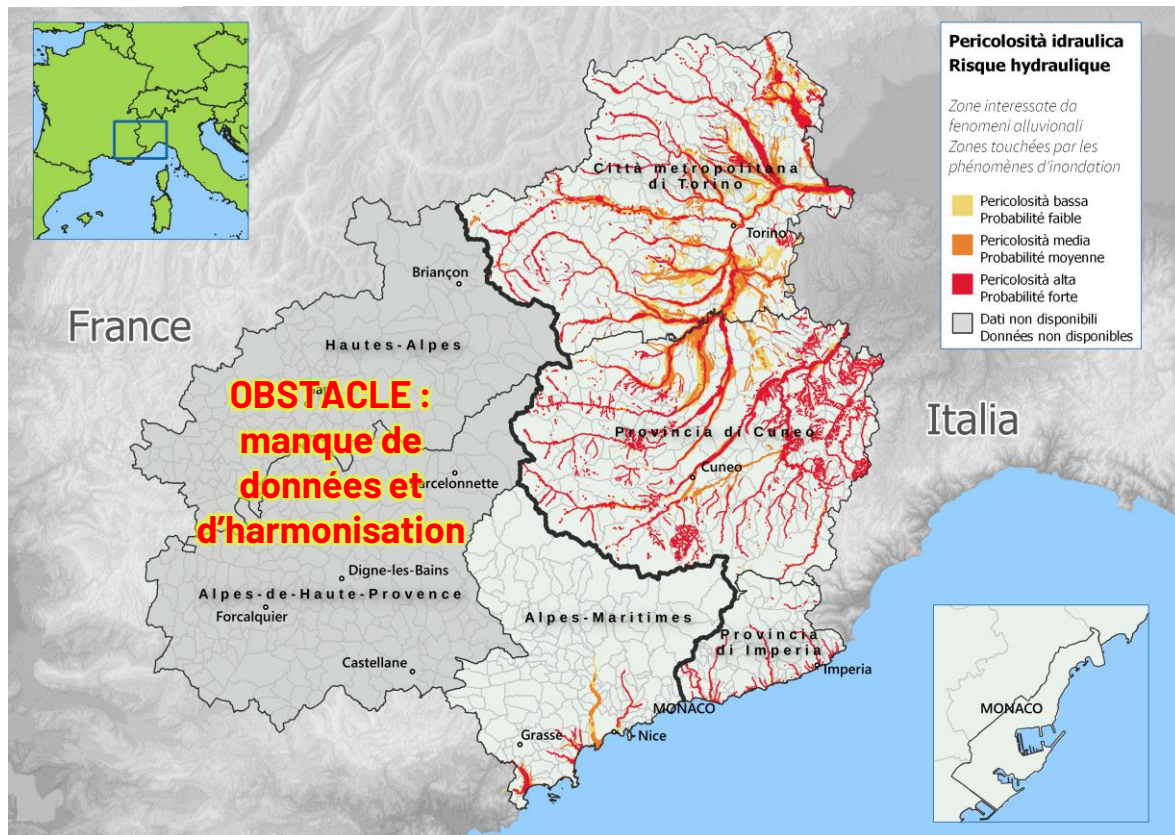
A noter : L'absence de donnée correspond soit à l'absence de glacier sur le territoire, soit à l'absence de conséquences liées aux incendies.

Sur les graphiques relatifs aux glaciers, l'échelle a été fixée aux années 1990 et 2018 afin de permettre de mettre en évidence les données les plus significatives.



Carte 4 : Risque hydraulique

Des zones à haut risque d'inondation



Les données concernant le risque hydraulique du territoire Obs'Alp sont **actuellement incomplètes**, notamment en ce qui concerne le versant français.

En France, des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) existent, mais de nombreuses communes n'en sont pas encore dotées. **La délimitation des zones à risque dans les documents réglementaires constitue un enjeu majeur.**

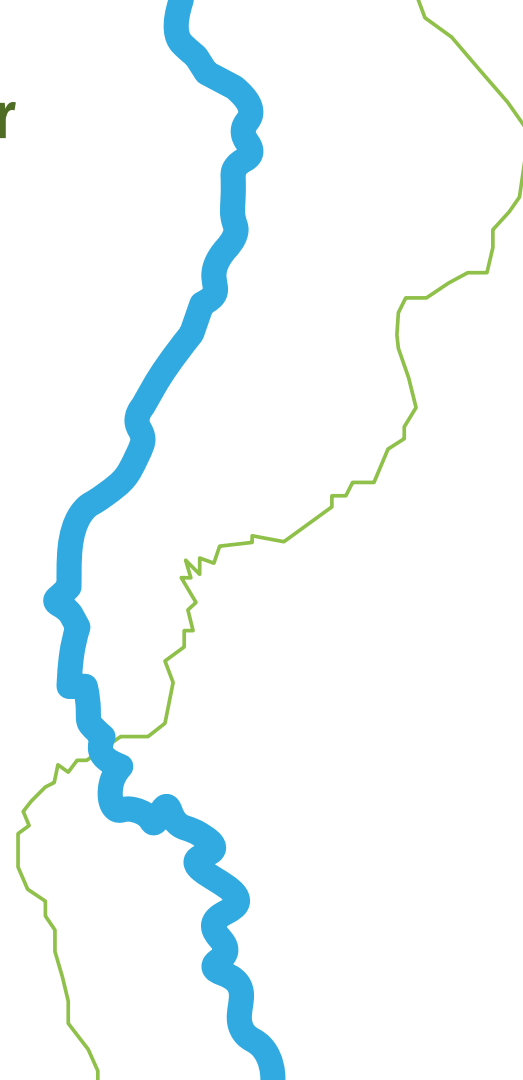
Les sources françaises et italiennes utilisées appliquent au niveau national la directive 2007/60/CE, et classent les territoires potentiellement exposés aux inondations en **trois catégories** en fonction du risque hydraulique (faible, moyen, ou élevé).

Au total, 1 621 km² du territoire Obs'Alp, soit plus de **5%**, entrent dans l'une de ces catégories. Les territoires les plus exposés sont la **Ville métropolitaine de Turin** (13,8% du territoire est potentiellement concerné par les inondations) et la **province de Cuneo** (8,6%).

La Roya : Fleuve transfrontalier

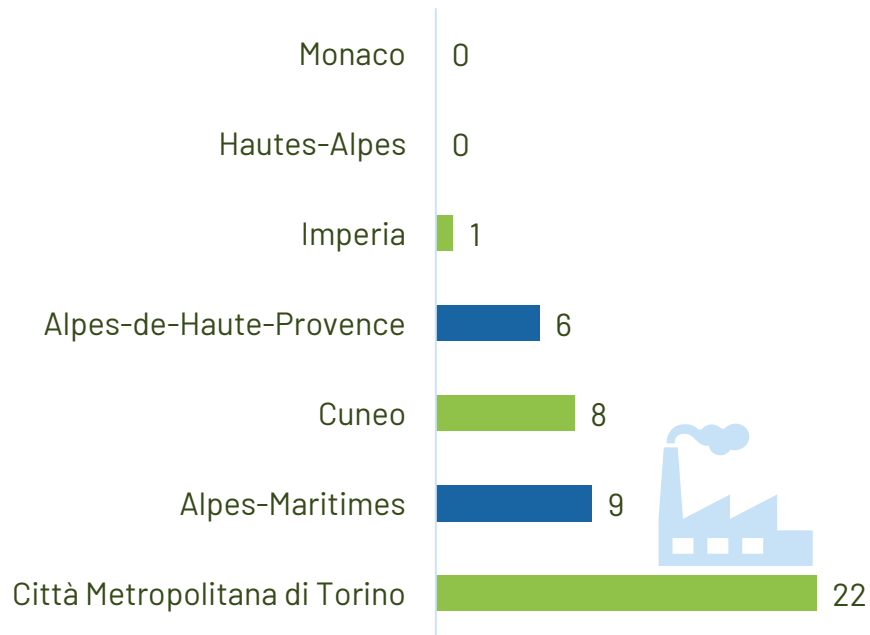
La Roya est le **seul fleuve transfrontalier** sur le territoire Observ'Alp, s'étendant de Tende (FR) à Vintimille (IT). Dans cette zone, les crues peuvent être extrêmement rapides et violentes, avec des conséquences à la fois locales et transfrontalières, touchant l'eau potable, les aquifères et les infrastructures essentielles. La tempête Alex en 2020 constitue un exemple paradigmatique : fortes précipitations, crue exceptionnelle, modifications morphologiques et effets durables sur l'aquifère. Face à **l'aggravation de tels phénomènes liés au changement climatique**, il est crucial d'améliorer la prévision des événements extrêmes et de coordonner les politiques transfrontalières, notamment pour la **gestion commune de cette ressource en eau**.

Malgré ces risques reconnus, la Roya n'est pas incluse dans la cartographie française des TRI (territoires à risques importants d'inondation), alors que les données fournies par l'ISPRA (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales) du côté italien soulignent clairement le risque élevé autour du fleuve. Cette différence indique que **l'harmonisation constitue un enjeu majeur qu'il convient d'aborder**. Des projets tels que Concert-Eaux et Concert-Eaux OPÉRA visent à approfondir la compréhension mutuelle de cette ressource en eau et à améliorer la gouvernance entre la France et l'Italie afin d'anticiper et de limiter les dommages causés par ces risques hydrauliques élevés.



Risque industriel

Nombre de sites Seveso par territoire



Qu'entend-on par « sites Seveso » ?

Les sites Seveso sont **des installations industrielles identifiées comme présentant un risque d'accident majeur** (incendie, explosion, pollution chimique). Ils sont encadrés par la directive Seveso, terme générique désignant une série de directives européennes, qui impose des mesures strictes de prévention et de sécurité aux États membres de l'Union européenne.

Que cela implique-t-il dans le contexte du territoire Observ'Alp ?

Cette infographie illustre les sites concernés par la directive 2012/18/UE et fournit une évaluation du **niveau de risque sur le territoire Observ'Alp**. Le côté français compte 15 sites, tandis que le **côté italien en compte plus du double, avec 31 sites Seveso**.

La grande majorité de ces sites se trouvent dans la **Ville métropolitaine de Turin**. Cela reflète le passé industriel important de Turin et le fait qu'une grande partie de la croissance de la ville est due à l'industrie.

OBSERVER POUR COMPRENDRE, COMPRENDRE POUR AGIR

Le territoire Observ'Alp est en constante évolution, non seulement du point de vue du développement, mais également dans le cadre plus large du changement climatique. Fortement marqué par la richesse de ses zones naturelles, la protection de la biodiversité y constitue une priorité, en particulier face aux risques climatiques et naturels. **Ces risques, qui ne connaissent pas de frontières, doivent être mieux compris dans une perspective de coopération transfrontalière, afin de renforcer la résilience du territoire.**

La ressource en eau joue un rôle central dans ce territoire, qui se caractérise à la fois par un fleuve transfrontalier traversant les zones montagneuses et par ses littoraux. Le littoral est globalement exposé à des risques majeurs de tsunami susceptibles d'entraîner des répercussions au-delà des limites territoriales. Dans ce contexte, **un effort particulier doit être consacré à l'harmonisation et au partage des données relatives aux risques naturels**, afin de développer une compréhension commune de ces phénomènes et de favoriser une action collective face à des menaces partagées.



D'où proviennent les données Observ'Alp ?

IMSEE
Service SIG

MONACO

INSEE: Recensement
IGN : BD TOPO
Data.gouv
DataSud

FRANCE

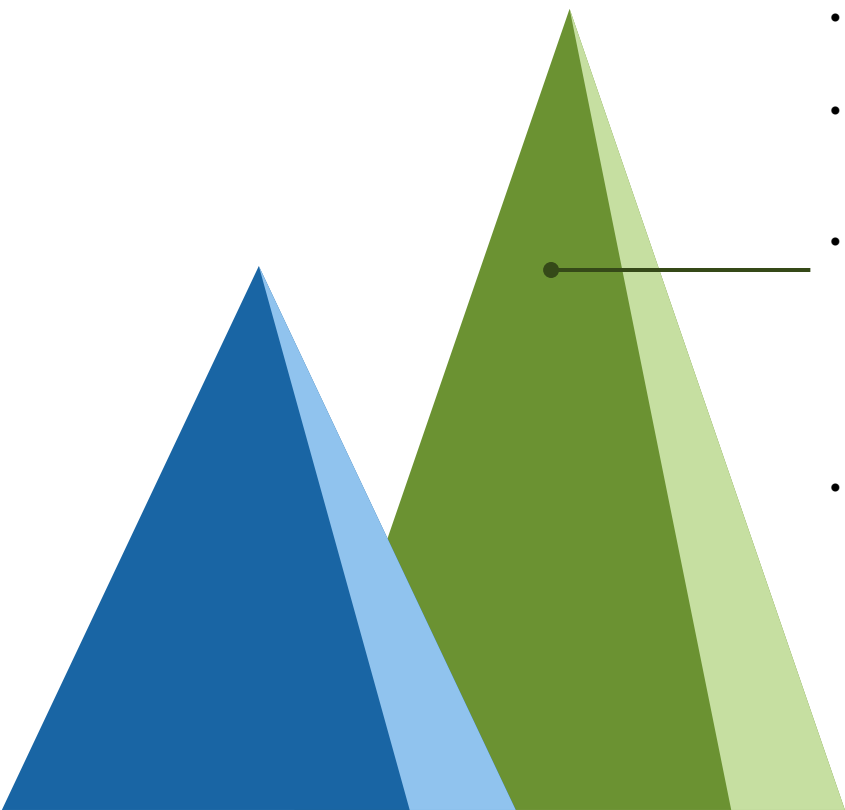
ISTAT
Geoportale Liguria
Geoportale Piemonte
ISPRA

ITALIE

Eurographics
Copernicus

EUROPE

Difficultés rencontrées dans la collecte de données

- 
- **Données statistiques:** difficulté pour identifier les fournisseurs de données: INSEE (France), ISTAT (Italie) et IMSEE (Monaco)
 - **Manque de données** : dans certains domaines d'intérêt pour le projet, le partenariat a été confronté à un manque général de données, comme dans le cas de la mobilité transfrontalière
 - **Définitions statistiques** : la définition des données et indicateurs, et les méthodes de collecte et traitement des divers instituts nationaux peuvent différer. C'est le cas du système de collecte des données démographiques : recensement annuel permanent en Italie et enquête de recensement traditionnelle sur une base quinquennale en France
 - **Le maillage spatial** : le maillage recherché pour le projet est celui de la Commune. Certaines données ne sont pas disponibles à cette échelle. Par exemple le nombre de familles monoparentales n'est pas disponible à l'échelle de la commune en Italie



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA